



Bureaux du cœur

Le soir, le week-end, ouvrez vos bureaux.

Présentation générale Lyon

Date : 9 Juillet 2023



#1 notre projet associatif



Notre histoire

L'histoire des Bureaux du Cœur est intimement liée à celle du [Centre des Jeunes Dirigeants \(CJD\) de Nantes](#). C'est de ce mouvement patronal, vieux de 80 ans, que sont issus tous les membres fondateurs de l'association. Le CJD, qui œuvre pour une économie au service de l'Homme, véritable incubateur d'initiatives destinées à moderniser les entreprises, a constitué le terrain favorable à l'émergence de ce projet résolument **innovant d'un point de vue social et solidaire**.

Nous menons **une action unique** à la rencontre du monde économique et du monde associatif au service des personnes en précarité.



2018
Démarrage
de la réflexion



2019
1^{ère} expérimentation



2020
Création de
l'association et
expérimentation
confinement



2021
Mise à l'échelle
du projet et
développement

Le fonctionnement

Créée par des entrepreneurs, les **Bureaux du Cœur** est une association reconnue d'intérêt général, active depuis janvier 2021.

Son objectif est de participer au processus de réinsertion de personnes en grande précarité, en **leur mettant à disposition pour une durée de 3 mois, la nuit et le week-end, un espace au sein de bureaux d'entreprises** comprenant un coin nuit, un coin cuisine, des sanitaires et une douche.

Cet espace constitue un lieu de vie digne favorable à la création de l'intimité nécessaire pour se reposer, renouer avec sa confiance en soi et sortir de la précarité.





♥ Une convention de mise à disposition gracieuse des bureaux est signée pour 3 mois (renouvelables) entre :

- **l'entreprise hôte**, membre des **Bureaux du Cœur**, accompagnée et assistée tout au long de sa mission d'accueil ;
- **l'invité.e** qui accepte entre autres les règles du jeu suivantes : obligation de suivi social, de respect des horaires, interdiction de consommer de l'alcool, de recevoir des amis ou d'amener des animaux ;
- **l'association partenaire** qui s'engage à accompagner activement l'invité.e dans son projet de réinsertion tout au long de la période d'accueil.

Les **Bureaux du Cœur**, en rapprochant et en accompagnant ces acteurs durant l'accueil, permettent le rebond de chaque invité.e.



♥ Bien entendu, l'invité.e est invité.e

Aucune contrepartie de quelque nature (financière, service, conciergerie, etc.) ne peut lui être demandée.

♥ Comment ça fonctionne concrètement ?



L'invité.e arrive en fin de journée, à partir de l'heure convenue et dispose d'un moyen d'accès aux locaux (clés, code...).



Il s'installe pour la soirée et la nuit. Il dispose des équipements qui lui sont offerts en toute indépendance.



Le matin, l'invité.e doit être prêt avant l'arrivée des premiers collaborateurs avec qui il peut partager un moment d'échange autour d'un café.



Il quitte ensuite les bureaux pour travailler (50% de nos invité.e-s ont un emploi) ou se former : parcours de réinsertion professionnelle, cours de langue, etc.

Un projet reconnu

Ils nous soutiennent :



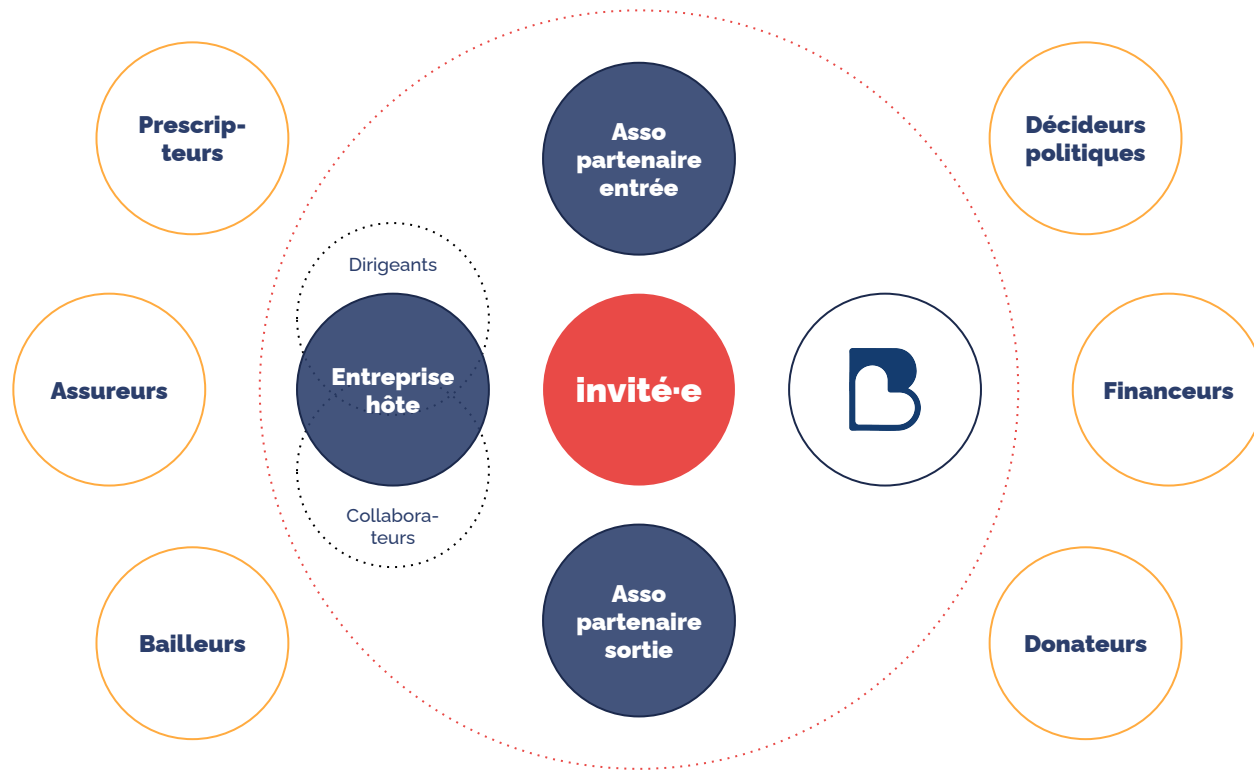
Ils parlent de nous (cliquez  sur chaque lien) :

Brut. france.2



#2 notre écosystème

Notre écosystème



Devenir entreprise hôte

Trouver un espace

1

L'entreprise repère un espace bénéficiant de bonnes conditions d'hygiène, de confort et de sécurité : pièce chauffée, couchage, armoire fermant à clé, coin cuisine, sanitaire et douche.

Valider la faisabilité

2

Un bénévole **Bureaux du Cœur** s'assure que les conditions sont remplies en réalisant une visite et accompagne l'entreprise dans la validation auprès de son bailleur et de son assureur.

Préparer l'arrivée

3

Outre l'aménagement, l'entreprise doit :

- identifier un référent pour assurer un lien humain (réponses aux questions, etc.)
- mettre en place une procédure d'accès (horaires, mise à dispo de clés)

Accueillir

4

Le bénévole **Bureaux du Cœur** organise une 1^{ère} rencontre entre l'invité et l'entreprise. L'accueil peut débuter ! Un suivi mensuel est fait pour s'assurer du respect des engagements de chacun.

Les hôtes Lyonnais



Devenir association partenaire

Accepter les conditions d'éligibilité

1

Seules les personnes majeures, seules et en situation régulière (ou en cours de régularisation) sont éligibles. En outre, elles ne doivent pas être sujettes à une addiction et faire l'objet de traitement lourd.

Faire valider les conditions d'accueil

2

Pendant l'accueil, l'invité.e ne peut pas recevoir de visite, être accompagné.e d'un animal ou fumer dans les locaux. L'invité.e se conforme aux règles usuelles d'hygiène et s'engage à respecter un cahier des charges.

Accompagner l'invité.e

3

Experte dans la réinsertion et dans le suivi social, l'association accompagne l'invité.e tout au long de l'accueil : rédaction d'un CV, cours de langue, accès au soin, travail sur un projet professionnel, etc.

Suivre l'accueil de l'invité.e

4

L'association partenaire doit être présente à chaque étape majeure : signature de la convention, état des lieux (entrée et sortie), et bilans d'étape mensuels. Elle suit et s'assure du bon déroulement de l'accueil.

Les associations partenaires lyonnaises





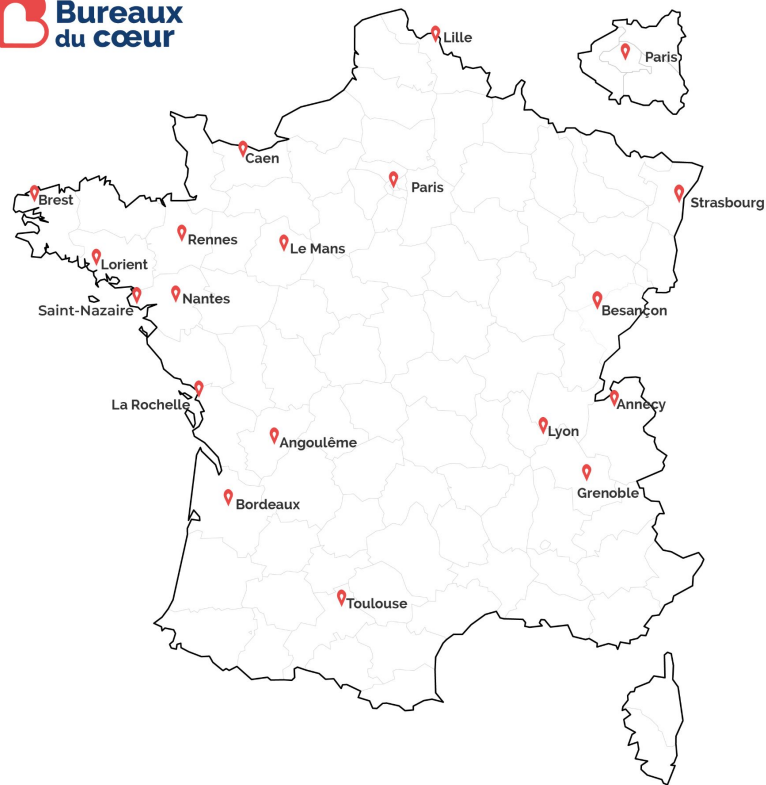
#3 notre mouvement

Juin

20 **délégations** dans lesquelles
les Bureaux du Cœur sont
présents

- Nantes
- Le Mans
- Saint-Nazaire
- Lyon
- Annecy
- Paris
- Rennes
- Brest
- Bordeaux
- Strasbourg
- Caen
- Angoulême
- Lille
- Lorient
- La Rochelle
- Grenoble
- Marseille
- Besançon
- Toulouse
- Vannes

 Bureaux
du cœur



Juin

190 invité·e·s accueilli·e·s depuis le démarrage du dispositif.

100 entreprises hôtes, accueillent chaque soir leur invité·e, seules **5** entreprises ont arrêté.

100 associations partenaires, accompagnant les invité·e·s dans leur projet de réinsertion

100 bénévoles, mobilisés pour trouver des solutions dans **19** villes de France

Quelques ratios :

- Un lit d'accueil coûte généralement **10.000€** à la collectivité. Avec les Bureaux du Cœur, un lit coûte **1.000€**.
- Durée moyenne d'accueil : **118 jours**/invité·e soit **4 mois**
- **46%** des nos invité·e·s ont un emploi
- **Plus de 3 invité·e·s sur 4** ont amélioré leur situation post accueil.

La délégation lyonnaise depuis Décembre 2021

15 Bénévoles

14 Hôtes

21 Associations
partenaires

35 Invités





Notre impact

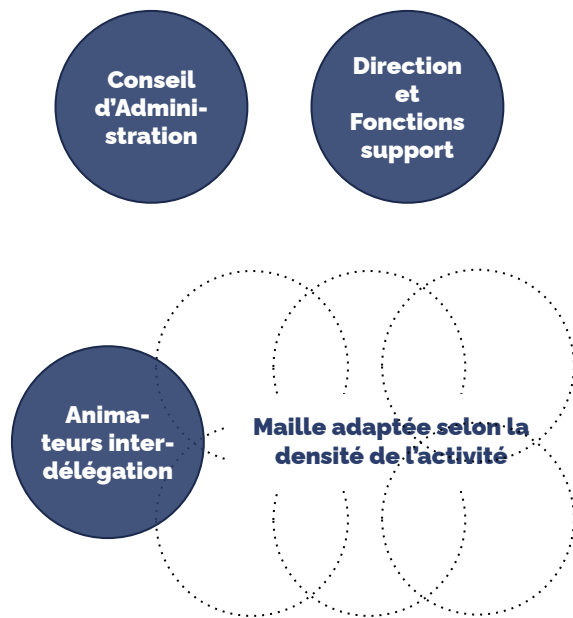
Un lit d'urgence coûte 10 000 € / an à la collectivité.
Avec 30 000 € nous pouvons créer, en deux ans, 30 lits, soit **10 fois plus que ce que le système subventionné produit** habituellement.

En effet, une personne salariée peut animer un groupe de bénévoles pour ouvrir **une trentaine d'accueils en environ 18 mois**.

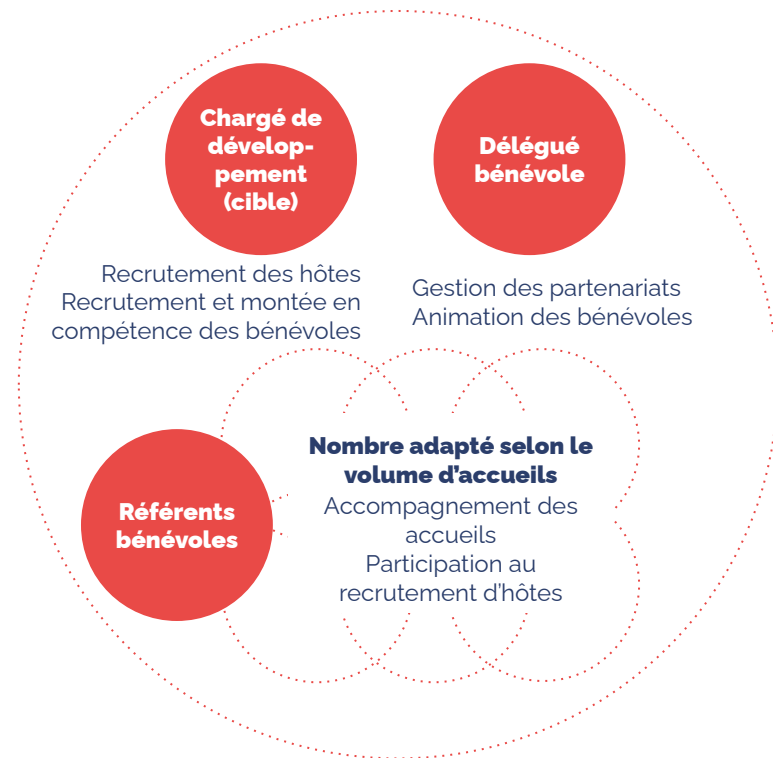


#3 notre organisation

L'Organisation Bureaux du Coeur

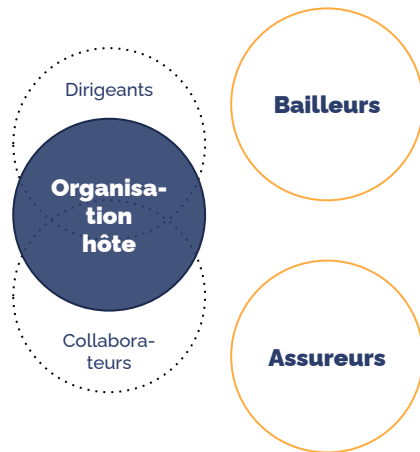


Organisation de la délégation de Lyon



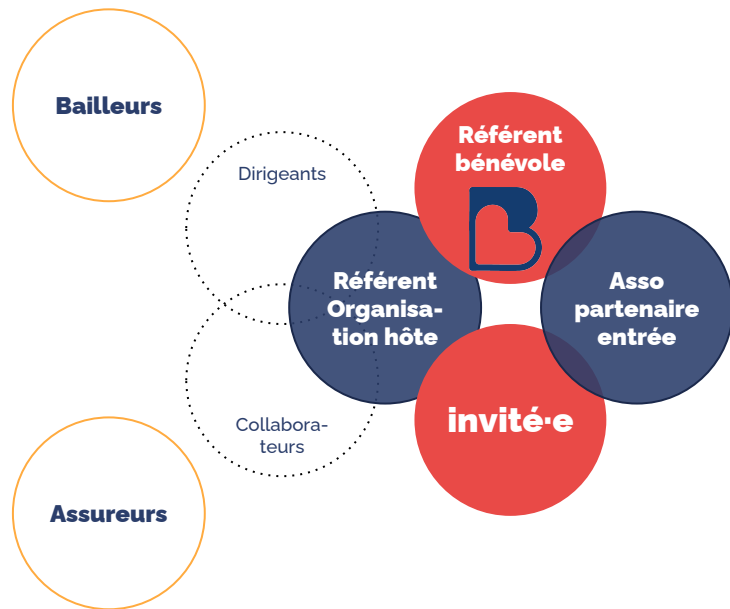
Accompagner la mise en place de l'accueil

L'accompagnement de l'organisation souhaitant devenir hôte comporte plusieurs aspects :



- **L'appropriation et l'accord de l'équipe dirigeante et des collaborateurs :** présentations aux équipes, recommandations d'actions de sensibilisation au sans-abrisme si la demande existe.
- **La réflexion sur la sécurité du site :** dissociation d'alarmes, ajouts éventuels de verrous, construction de modes opératoires éventuels, information des services de gardiennage / sécurité externes... pour garantir un bon équilibre entre l'ouverture vers l'accueil et la sécurité nécessaire du site qui accueille.
- **La définition de l'aménagement :** emplacement des sanitaires, de la douche, de l'espace kitchenette (micro-onde et réfrigérateur), mobilier adapté pour le couchage (lit pliant, canapé lit, fauteuil convertible) et emplacement du mobilier (salle de réunion, bureau, cafétéria, ...)
- **La couverture assurantielle :** présentation à l'assureur multirisque du dispositif et accompagnement pour obtenir l'accord via une clause proposée par les Bureaux du Cœur. AXA est partenaire national et de nombreux assureurs suivent la démarche.
- **L'appropriation et l'accord du bailleur :** Si l'organisation, future hôte, n'est pas propriétaire, nous présentons le dispositif au bailleur afin d'être transparente et obtenir son accord.

Accompagner le déroulement de l'accueil



Les acteurs ainsi embarqués deviennent des parties prenantes engagées, ce qui favorise le bon déroulement durant l'accueil.

Une réunion mensuelle est organisée par le référent Bureaux du Coeur, le référent de l'hôte, l'invité et l'association partenaire pour :

- S'assurer du bon fonctionnement de l'accueil
- Suivre les étapes du projet de l'invité

Le référent Bureaux du Coeur est disponible en dehors des réunions mensuelles s'il y a des interrogations de la part d'une des parties prenantes et peut être amené à jouer le rôle de médiateur.



Bureaux du Cœur

Parc d'Affaires Les Moulinets
16 boulevard Charles de Gaulle,
44800 Saint-Herblain

Solène Marsollier
Déléguée bénévole pour la
métropole de Lyon
07 64 24 38 63
delegation_lyon@bureauxduceur.org

